

Répartition

du produit de la location de la chasse de terrains privés pour l'exercice 2023

LOT 1

Le produit de la location de la chasse s'élève pour	31 540.29 ares	à 5 090.30€
De cette somme il revient à la commune pour une superficie de	7 350.88 ares	à 1 186.37 €
Il reste par conséquent pour les particuliers, pour	24 189.41 ares	à 3 903.93 €
Déduction des Frais annuels de gestion logiciel : 0.00 €	Reste pour les particuliers	3 903.93 €
A déduire de cette somme :		
- les remises accordées au secrétaire de mairie pour l'établissement de la liste de répartition par délibération du conseil municipal du	Recettes (2%)	78.08 €
• 2 % sur le montant des recettes	Dépenses (2%)	74.96 €
• 2 % sur le montant des dépenses		-----
		153.04 €
	CSG (9.2%)	13.83 €
	RDS (0.5%)	0.75 €

		14.58 €
	Charges à verser	138.46 €
- l'indemnité allouée au trésorier municipal pour l'établissement de la présente liste de répartition par délibération du conseil municipal du	Recettes (2%)	78.08 €
• 2 % sur le montant des recettes	Dépenses (2%)	74.96 €
• 2 % sur le montant des dépenses		-----
		153.04
	CSG (9.2%)	13.83 €
	RDS (0.5%)	0.75 €

		14.58 €
	Charges à verser	138.46 €

Reste à partager : 3 597.85

Le montant à répartir est de 0.14873000 € par are

WALDHOUSE, le 18 octobre 2023

Le Maire,
OLIGER Emile

